

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



07082912

Déposé au Greffe du Tribunal
de commerce de Neuchâteau
le 01 JUIN 2007
pour de sa réception.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2007 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 454.907.432

Dénomination

(en entier) : **Agence Locale pour l'Emploi de Légglise**

(en abrégé) :

Forme juridique : association sans but lucratif

Siège : Maison Communale, rue du Chaudfour 108, 6860 Légglise

Objet de l'acte : DEMISSION-NOMINATION-MODIFICATION STATUTS

L'assemblée générale de l'ASBL ALE de Légglise tenue le 26 février 2007 prend acte de la démission

des 12 administrateurs de l'ASBL ALE qui prendra cours lors de l'assemblée générale du 19 mars 2007 et dont les noms suivent :

- GARDEUR Philippe domicilié rue de la Gare 126 à 6860 MELLIER
- ROBERT Francine, domiciliée rue du Routeux 2 6860 Gennevaux née le 15/11/1965 à Bastogne
- LOUPE Pascale, domiciliée rue du Vivier 22 d 6860 Mellier née le 4/12/1961 à Longlier
- VAN MALDEREN Yvan, domicilié rue des Combattants 32 6860 Les Fossés né le 4/4/1965 à Montignies sur Sambre
- BERNARD Nestor, domicilié rue des Sports 11 6860 Mellier né le 4/3/1937 à Mellier
- THIRY Jean, domicilié rue du Chaudfour 115 6860 Légglise né le 3/12/1926 à Arlon
- HUBERTY Marie-Paule, domiciliée rue du Léry 58 6860 Wittimont née le 28/12/1955 à Assenois
- HANSENNE José, domicilié rue de la Stélette 7 6860 Gennevaux né le 6/8/1941 à Gennevaux
- FRANCOIS Fabienne, domiciliée rue de la Gaume 1 6860 Assenois née le 4/4/1970 à Arlon
- DANDOIS Alex, domicilié rue du Pierroy 7 6860 Louftémont né le 26/12/1943 à Kellheim (All)
- BILLION Victor, domicilié chemin d'Ospot 15 6840 Neuchâteau né le 24/9/1936 à Braine-le-Château
- KEMP Emile, domicilié rue Jules Poncelet 3 6840 Neuchâteau né le 22/09/1922 à Longlier

L'Assemblée Générale tenue le 19 mars 2007 nomme comme administrateurs de l' ASBL ALE :

- GASCARD Pierre , domicilié rue du Vivier 22 D 6860 Mellier né le 24/2/1959 à Arlon
- BERNARD Nestor, domicilié rue des Sports 11 6860 Mellier né le 4/3/1937 à Mellier
- THIRY Jean domicilié rue du Chaudfour 115 6860 Légglise né le 3/12/1926 à Arlon
- ACHENNE Chrline domiciliée rue du Beaulieu 43 c 6860 Thibessart née le 1/10/1966 à Bastogne
- HOUZE Nathalie, domiciliée rue des Sports 15 6860 Mellier née le 11/4/1965 à Valenciennes
- BERTEMES Isabelle, domiciliée rue Pré au Bois 42 6860 Les Fossés née le 21/10/1983 à Messancy
- ROBERT Francine, domiciliée rue du Routeux 2 6860 Gennevaux née le 15/11/1965 à Bastogne
- HANSENNE José, domicilié rue de la Stélette 7 6860 Gennevaux né le 6/8/1941 à Gennevaux
- DANDOIS Alex, domicilié rue du Pierroy 7 6860 Louftémont né le 26/12/1943 à Kellheim (All)
- BILLION Victor, domicilié chemin du Bois d'Ospot 15 6840 Neuchâteau né le 24/9/1936 à Braine-le-Château
- BOSSICART Cécile domiciliée avenue de la Gare 180 6840 Neuchâteau née le 17/4/1954 à St Pierre
- LAFARQUE François, domicilié rue Géraud Pré 51 6880 Bertrix né le 22/2/1959 à Schaerbeek

Les administrateurs exercent leurs pouvoirs en collège.

Cette même assemblée générale décide à l'unanimité de modifier l'article 3 et l'article 5 des statuts de l'ASBL ALE comme suit :

art 3 : l'association a pour objet la gestion de l'agence locale pour l'emploi de Légglise, conformément à l'art 8 et à l'art 8 bis de l'arrêté loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité des travailleurs et à ses arrêtés d'exécution.

art 5 : l'assemblée générale de l'association est composée paritairement conformément aux dispositions de l'art 8 § 1^{er}, alinéa 3 de l'arrêté loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité des travailleurs. Le nombre :

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2007 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

d'associés est fixé à 12 au moins et 24 au plus. Chaque organisation qui siège au Conseil National du Travail a droit à sa demande à être représenté par au moins un associé. Le conseil communal peut également associer à l'assemblée générale d'autres membres ayant voix consultative. Les membres de l'asbl ne sont redevables d'aucune cotisation.

Les administrateurs désignent :

Président : Gascard Pierre
Vice-Présidente : Robert Francine
Secrétaire : Houzé Nathalie
Trésorière : Bertemes Isabelle

Monsieur Gascard Pierre, président de l'association
Madame Robert Francine, vice-présidente de l'association

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso Nom et signature